



# LA FERME DE L'ENVOL

## UN PRÉ-BILAN PROMETTEUR

UNE FERME DE 75 HECTARES EN POLYCLTURE-ÉLEVAGE À 20 KM DE PARIS  
PORTANT DE HAUTES VALEURS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES !

DOSSIER DE PRESSE - JUIN 2022





# SOMMAIRE

P°03

## INTRODUCTION

Un nouveau modèle de développement agricole

P°04

## L'ORIGINE DU PROJET

Un collectif pour nourrir le territoire

P°05

## LES CHIFFRES CLÉS

Les objectifs à atteindre

P°06

## LA FERME EN ELLE-MÊME

Son équipe, sa diversification et ses canaux de commercialisation

P°11

## LE PROJET COOPÉRATIF FERMCOOP

Société de développement de fermes agroécologiques

P°13

## STRATÉGIE TERRITORIALE

Le Programme SESAME

P°16

## ANNEXE : PRÉSENTATION DES SOCIÉTAIRES DE FERMCOOP

Les différents collèges





# LA FERME DE L'ENVOL

## UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT AU SERVICE DES TERRITOIRES

Brétigny-sur-Orge, le 25 Juin 2022 -

« Fin 2015, l'ancienne base aérienne 217 a été cédée par l'Etat à la Communauté d'Agglomération de Cœur d'Essonne, libérant ainsi un espace de 300 hectares, au sud de l'Île-de-France. Avec la SPL AIR 217, outil dédié au développement de La Base 217, nous avons souhaité consacrer 75 hectares de cet espace à la création d'une ferme agroécologique et nous avons fait appel à Fermes d'Avenir et un collectif d'agriculteurs locaux pour concevoir avec nous ce projet qui porte de vraies ambitions agricoles, sociales et environnementales » déclare Eric BRAIVE, le Président de Cœur d'Essonne agglomération.

Aucune utopie dans ce projet, la Ferme de l'envol ne parle que de réalité et répond à plusieurs objectifs :

- **Revaloriser le métier de paysan**, pour donner envie à la jeune génération de faire ce métier (besoin d'installer 500 000 paysans en France rapidement pour assurer notre autonomie alimentaire).
- **Développer une agriculture bio et locale**, respectueuses de l'environnement et de la santé du consommateur, et répondant aux enjeux d'autonomie alimentaire des territoires.
- **Créer un système agricole viable** économiquement, qui maximise la création d'emplois agricoles à l'hectare.

Le déploiement de ce vaste projet est prévu sur 5 ans, il est dans sa 3e année.



## L'ORIGINE DU PROJET

La question agricole recoupe des problématiques foncières, alimentaires et écologiques si cruciales pour notre avenir qu'il est devenu impossible de continuer à l'envisager en suivant les mêmes schémas de pensée que nous utilisions jusqu'alors.

C'est en ce sens que **Coeur d'Essonne agglomération, Fermes d'Avenir** et l'ensemble des partenaires ont imaginé la Ferme de l'Envol, une exploitation innovante qui rassemble paysans, scientifiques, ingénieurs et clients (AMAP, restaurants, grossistes, restauration scolaire...) pour penser un véritable changement dans la manière dont nous cultivons et consommons.

Cette ferme modèle a pour ambition de prouver que ce changement en faveur d'une agriculture durable est à portée de main et qu'il est possible de le déployer à grande échelle. Il dépend d'une volonté politique et citoyenne, car il y va de l'intérêt de tous les territoires d'intégrer une vision agricole novatrice à leur développement.

C'est pourquoi ce projet est conçu par et pour les agriculteurs et les citoyens afin de garantir un approvisionnement de produits bio et locaux et de relocaliser l'emploi agricole sur notre territoire tout en pérennisant le monde agricole français grâce à une meilleure gestion du capital naturel.

### L'EXPERTISE DE FERME D'AVENIR : L'APPORT D'UNE VISION GLOBALE SUR LA CRÉATION ET LA TRANSFORMATION DES 75 HA DE LA BASE 217, EN UNE FERME AGROÉCOLOGIQUE.

Dans ce cadre, **Fermes d'Avenir** (association du Groupe SOS) a conçu et piloté le projet de A à Z :

- **Organisation de la gouvernance** : Animation de l'équipe multi-acteurs composée des producteurs, des personnes publiques, des associations locales, des investisseurs, des restaurateurs...
- **Conception du projet** : Elaboration du projet et mobilisation des expertises nécessaires à sa réalisation : avocats, experts-comptables, architectes, juristes, urbanistes, hydrologues...

**Modélisation économique** : Réalisation du prévisionnel économique intégrant les différentes activités agricoles (maraichage, élevage, arboriculture, meunerie-boulangerie...) et établissement d'un plan d'investissement.

**Recherche de financement** : Réalisation de la levée de fonds auprès des financeurs publics et privés.

**Maîtrise d'ouvrage** : Pilotage de la mise en œuvre concrète du projet : création des entreprises et direction générale de Fermcoop pendant les 3 premières années.



# LES CHIFFRES CLÉS

À TERME, LA FERME DE L'ENVOL SERA UNE DES PLUS GRANDES FERMES EN POLYCULTURE ÉLEVAGE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE.



**75 HA**



**13,5 ETP**



**1,40 M€ CA**



**4 M€ INV**

A CE JOUR, CELA REPRÉSENTE



**28 PARTENAIRES**



**320 TONNES DE  
LÉGUMES PRODUITS  
EN 2021**



**410 FOYERS  
AMAPIENS NOURRIS  
EN 2021**

LA CHRONOLOGIE DE LA FERME DE L'ENVOL ET SES PROCHAINES ÉTAPES

**2020**

- Démarrage de l'activité de Fermcoop & de la Ferme de l'Envol
- 12 partenaires fondateurs
- 53 ha de superficie au total

Objectif : 13 porteurs de projets à terme (5 en 2022)

**2022**

- Locaux dans des algecos de chantier
- 12 ha de maraîchage
- 1 ha de serres
- 3 ha de biodiversité
- 1 ha de vergers

**2024**

- 1 800 m<sup>2</sup> de bâtiments éco-construits
- 8 ha de pâturages
- 200 poules pondeuses
- 20 vaches
- 12 ha de céréales

L'ANNÉE 2022 EST À LA FOIS UNE ANNÉE DE :

## Stabilisation



- La stabilisation de l'équipe de la Ferme de l'Envol.
- Le perfectionnement des process internes agricoles, administratifs et commerciaux.
- L'affinage de la gouvernance.

## Développement



- La construction d'une aire de stockage des légumes.
- L'organisation d'une deuxième levée de fonds de 2 à 3 millions € destinée à la construction des bâtiments et la mise en œuvre de nouvelles activités agricoles.





## LA FERME EN ELLE-MÊME

Véritable projet d'utilité publique, la Ferme de l'Envol est la ferme créée par le collectif FERMCOOP. Elle a été conçue autour de 4 grands objectifs :



**Assurer le renouvellement générationnel du monde agricole**, en donnant envie à des jeunes de devenir paysans. Il en va de notre autonomie alimentaire au niveau national, et cela passe par la revalorisation du métier : les salaires (entre 1 800 € et 2 600 € net), les congés payés, les week-end d'astreintes, la cotisation au système de chômage et retraite...



**Créer une ferme agroécologique, respectueuse de l'environnement et pérenne dans le temps** : avec le respect du cahier des charges de l'Agriculture Bio, la récupération des eaux pluviales, la plantation de milliers d'arbres, la création d'un corridor écologique, l'écoconstruction des bâtiments avec des matériaux locaux, l'autonomie énergétique, la pérennisation des sols agricoles sur le long terme...



**Développer les circuits courts**, en nourrissant la population locale de manière saine et équilibrée (légumes, pain, œufs, miel, fromage...) grâce à la diversité des activités agricoles mises en place sur la ferme (la ferme de l'Envol sera à terme une ferme en polyculture élevage).



**Tester des formes innovantes de gouvernances** horizontales et coopératives dans le contexte agricole :

- **Dans FERMCOOP (SCIC)** : afin de rassembler l'ensemble des parties prenantes de la chaîne agroalimentaire : les producteurs, les distributeurs, les consommateurs, les associations locales (AMAP), les personnes publiques (Agglomérations). L'objectif est que les consommateurs conçoivent leur propre outil d'approvisionnement alimentaire, en collaboration avec les agriculteurs, de manière coopérative.
- **Dans la Ferme de l'Envol (SCOP)** : afin de faciliter l'installation en limitant l'endettement des porteurs de projet. Ainsi, quand un jeune agriculteur devient associé dans la Ferme de l'Envol pour s'installer, il doit apporter 10 000 euros de parts sociales. Il n'a pas besoin de s'endetter de plusieurs centaines de milliers d'euros pour racheter un terrain, des bâtiments ou du matériel.



## L'ÉQUIPE DE LA FERME

À terme, l'équipe de la Ferme de l'Envol sera composée de 13 agriculteurs, dont 8 associés et 5 entrepreneurs à l'essai. En 2022 ils sont déjà 3 associés :



**ANAÏS DROIT**  
**PRÉSIDENTE DE**  
**LA SCOP FERME DE L'ENVOL**

“

« C'est une aventure humaine, où l'on avance collectivement. Pour moi, c'est la ferme de mes rêves. [...] C'est être dans tous les maillons de la chaîne et c'est ça qui m'intéresse et qui me passionne dans ce projet. »

Elle souhaitait devenir maraîchère, d'abord, pour produire sa propre nourriture et ensuite, pour retrouver le rythme des saisons, travailler dehors et faire un métier qui a du sens et en être fière. La couveuse maraîchage avec Laurent a été pour elle, l'opportunité de tester le métier de paysan du point de vue d'un entrepreneur. C'était aussi l'occasion pour eux de tester leur future collaboration.



**LAURENT MARBOT**  
**PDG DE FERMCOOP**

Laurent a toujours été attiré par la vie de paysan, il voulait travailler chez lui et être son propre patron. Avant de venir s'installer à la Ferme de l'Envol, il était maraîcher bio depuis 20 ans sur la Ferme des Tourelles à Boissy-sous-St-Yon. Il a décidé de s'installer sur la Ferme de l'Envol avec Anaïs en 2019.

« Le Collectif est basé sur une aventure, d'être plus fort ensemble et de faire de la mutualisation économique pour mieux rémunérer les paysans et d'impliquer tout le monde dans l'enjeu agroécologique »

“



**ÉRIC CHÂTELET**  
**ASSOCIÉ DE LA SCOP**

Avec plus de 10 ans de maraîchage, Éric a été séduit par le projet de la Ferme de l'Envol. Alors, qu'il exploitait 3 hectares dans la commune voisine de Longpont-sur-Orge, il a choisi de repartir à zéro et de se lancer dans ce projet collectif.

“

« Sur une surface nettement plus grande, je vais pouvoir expérimenter de nouvelles choses, en alliant différentes cultures »



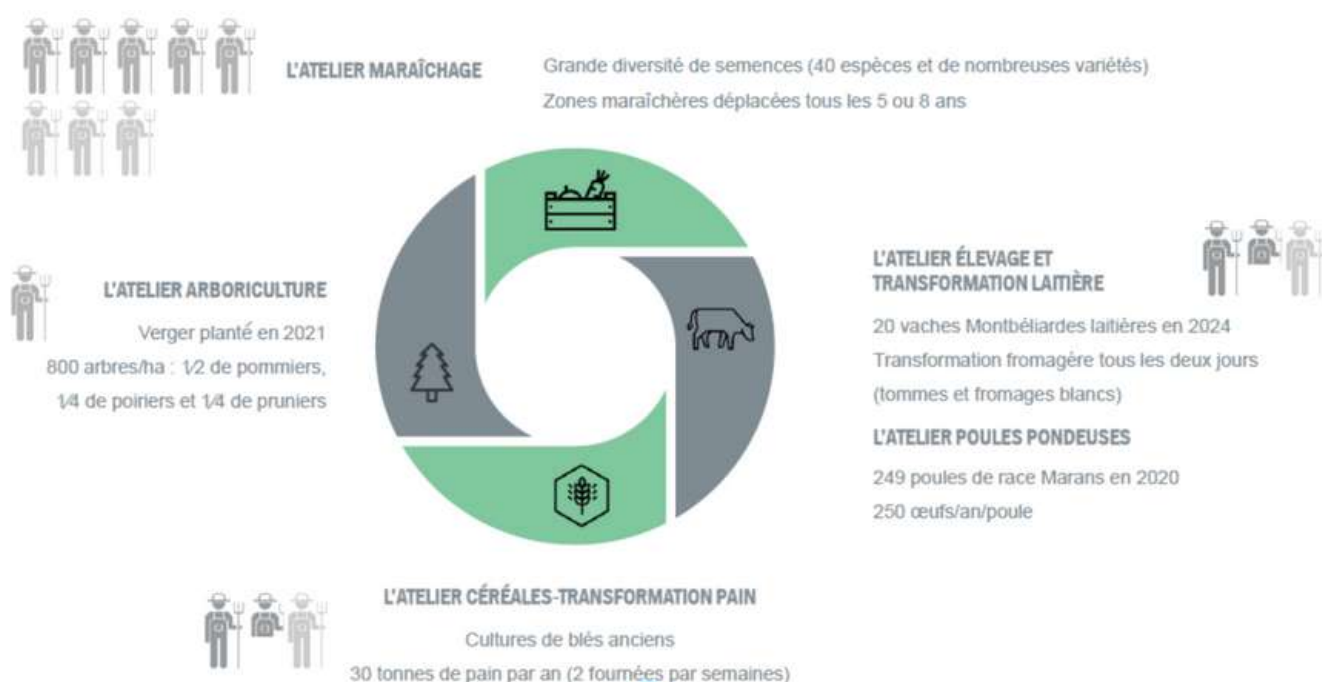


## UNE PRODUCTION RICHE ET VARIÉE

À terme, la Ferme de l'Envol sera une ferme en polyculture élevage, avec une rotation des activités agricoles : maraîchage, élevage, arboriculture, céréales, engrais verts... Cela permettra notamment de pérenniser la qualité des sols, le maraîchage ayant tendance à épuiser le sol, alors que les prairies temporaires liées à l'élevage viennent le restaurer. L'objectif est d'arriver à se passer d'intrants, que ce soit d'engrais ou de matière organique, et donc de maîtriser tout le cycle de la matière.

À noter que dans le cadre du projet SESAME la Ferme de l'Envol fait l'objet d'un suivi scientifique sur le long terme :

- **Analyse sur 10 ans** de la biodiversité, de la qualité des eaux et des sols.
- **Mise en place de la comptabilité socio-environnementale**, qui prend en compte le capital financier, environnemental et social (Thèse cohabilitée par les établissements d'AgroParisTech et de l'Université Paris Dauphine, menée par Clément Boyer).





# DES RELATIONS COMMERCIALES INNOVANTES

**Les sociétaires de Fermcoop se sont inspirés du modèle de commercialisation des AMAP,** pour l'étendre à l'ensemble des canaux de distribution conventionnels : cantines scolaires, grossistes, restaurants, entreprises de livraison à domicile...

Le modèle des AMAP repose sur la **solidarité des clients avec leur producteur** : les clients amapiens s'engagent à payer le coût annuel de production de la ferme (charges, salaires, eau, électricité, semences...), et dès le 1er janvier le producteur a son revenu annuel sécurisé.

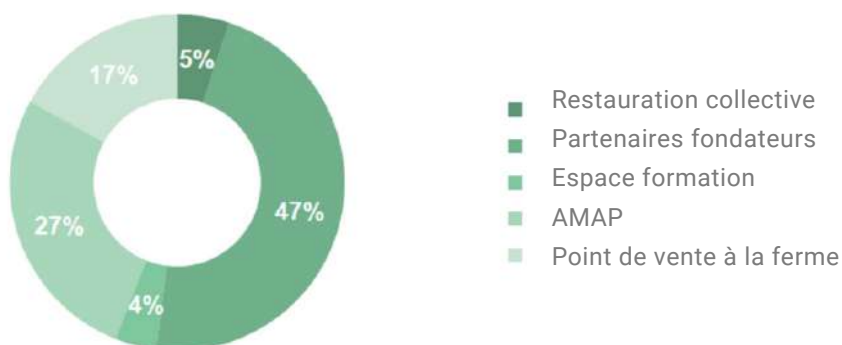
Franck Genries, Président de l'Amap des paniers de Longpont, nous explique, la création des 3 AMAP de la ferme. "Tout a commencé il y a plus de 10 ans avec la création de l'AMAP du Panier Vanvéen par le maraicher Laurent Marbot et l'AMAP des Douvières par Les Paniers de Longpont et le maraicher Eric Chatelet.

Laurent cherchait de nouvelles terres plus proche de son lieu de distribution à Vanves, et Eric à pérenniser son AMAP. Ils ont décidé de s'associer avec Anaïs pour créer deux nouvelles AMAP, celle de l'envol et celle du Blutin avec l'aide des paniers de Longpont.

"Éric, a été le premier producteur à nous rejoindre lorsque l'on a créé notre association à Longpont sur Orge en 2009, alors on a souhaité l'aider à notre tour sur la Ferme de l'Envol et le suivre dans l'aventure"  
Franck président des Paniers de Longpont.

Actuellement, la Ferme de l'Envol distribue chaque semaine, via ses 3 AMAP, plus de 200 parts de récoltes (environ 8 kgs en moyenne avec une douzaine de légumes différents) à ses 410 familles amapiennes qui assurent un revenu annuel pour les maraichers, Franck a toujours cru au modèle AMAP pour rémunérer dignement les paysans."

Pour étendre ce modèle de relations commerciales solidaires, il a donc fallu établir de nouvelles formes contractuelles avec les autres catégories de clients professionnels : restaurateurs, grossistes, distributeurs... Des outils spécifiques ont également été développés afin de suivre l'évolution des commandes des clients, selon ce mode de fonctionnement innovant (plateforme numérique).





## Parmi ces canaux de commercialisation solidaires, un distributeur et un restaurateur :



**Paul Charlent,**  
**Co-fondateur Alancienne &**  
**Directeur délégué de la**  
**Ferme de l'Envol**

Paul Charlent et Alancienne ont été amenés à rejoindre le projet de la Ferme de l'Envol par le biais de Cœur d'Essonne. L'agglomération avait en effet pour ambition de développer une ferme biologique sur l'ancienne base aérienne 217 et a vu la cohérence avec les valeurs de la start-up. Alancienne pouvant plutôt offrir un canal distribution responsable et innovant, Paul Charlent a mis en relation Cœur d'Essonne avec le réseau Fermes D'avenir, acteur déjà

expérimenté dans la création de fermes responsables. Par la suite, Alancienne, l'agglomération et Fermes d'Avenir sont revenus vers les agriculteurs biologiques postulants pour les intégrer à la ferme. Le projet mettant en scène un certain nombre de parties prenantes, une réflexion autour de la forme de gouvernance la plus équitable et responsable a été collectivement menée. Le choix s'est porté sur la SCIC, pour que les agriculteurs ne soient pas contraints par la question financière. Puis, pour que le projet reste pérenne et que la transmission des exploitations soit facilitée, la Ferme de l'Envol et ses agriculteurs se sont organisés en SCOP.



**Julien Cohen,**  
**Administrateur et Directeur**  
**bénévole du Fonds de**  
**dotation Merci & restaurateur**

Le fonds de dotation Merci, a été créé par mes parents en 2009. Il agit pour que des femmes, des hommes et des enfants puissent se construire un avenir en œuvrant à l'amélioration de leurs conditions de vie, notamment sur le plan éducatif, social, sanitaire, économique et culturel. Dans le cadre de ses projets, le fonds de dotation Merci, place au cœur de ses actions : l'accès à l'éducation, le développement des territoires et de leurs populations, la valorisation des métiers et des savoir-faire et l'intégration par l'insertion sociale et professionnelle. Nous sommes d'abord intervenus à Madagascar, dès 2010 ou nous participons activement à la scolarisation de 3 500 enfants en pleine brousse.

Soucieux d'agir également en France, nous avons élargi nos actions dans d'autres domaines et notamment dans la promotion de l'agroécologie en circuit court. L'environnement nous tient à cœur !

C'est ainsi que nous nous sommes engagés, dans le projet de transition agricole et alimentaire, « La Ferme de l'Envol » en Ile-de-France.

Avec cette initiative pionnière, inspirée de la permaculture, nous souhaitons prouver par l'exemple qu'un nouveau modèle de développement agricole est possible, et duplicable sur tout le territoire.

En tant que restaurateur je me sens particulièrement responsable de ce que je cuisine et des produits que j'utilise. Cet investissement prend donc aussi tout son sens dans ma vie professionnelle et je suis ravi de pouvoir contribuer à développer le circuit de distribution des produits de la ferme et à les utiliser pour mes propres restaurants.





L'équipe des associés de FERMCOOP

## FERMCOOP : CRÉATION COOPÉRATIVE DE LA FERME DE L'ENVOL

« *La situation critique de l'agriculture actuelle, entre crise économique, dépendance au pétrole, scandales sanitaires et environnementaux, nous pousse à imaginer de nouveaux modèles, à la jonction entre sobriété, rigueur et innovation. Participer à leur conception, mais surtout à leur expérimentation concrète me semble totalement pertinent.* » Laurent Marbot – Maraîcher de la Ferme de l'Envol.

Au bout de deux ans de conception, cette équipe décide de **s'associer au sein d'une société coopérative d'intérêt collectif SCIC (FERMCOOP)**, afin d'unir les atouts et compétences de chacun, pour créer la Ferme de l'Envol. L'une des plus grandes réussites de ce projet est avant tout une réussite humaine, qui se traduit par la capacité d'avoir travaillé entre acteurs si diversifiés, à travers une gouvernance efficace et coopérative.

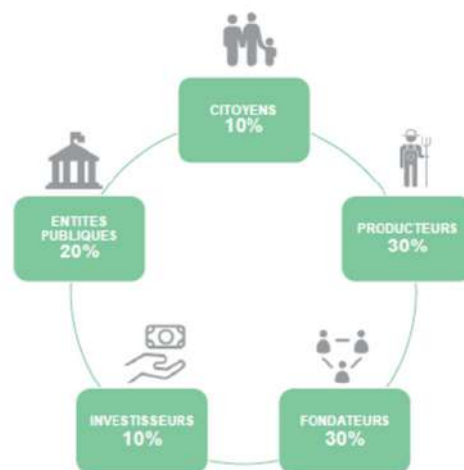
L'histoire de la Ferme de l'Envol démarre par un rassemblement d'acteurs de la chaîne agroalimentaire, qui décident de créer un projet ensemble : personnes publiques, agriculteurs, associations, restaurateurs, investisseurs.

Le rôle principal de FERMCOOP est d'unir les forces de ses sociétaires afin de lever les fonds nécessaires au projet de la Ferme de l'Envol, de porter les investissements immobiliers, et d'assurer la gouvernance et la co-construction du projet.

Les bâtiments et les infrastructures de FERMCOOP sont ensuite loués au collectif d'agriculteurs de la ferme à travers un bail rural.



Fermcoop est également l'unique client de la Ferme de l'Envol, à travers un contrat solidaire du type AMAP. Les revenus de la Ferme de l'Envol et donc des agriculteurs sont ainsi garantis. De cette manière, en 2020, Fermcoop a acheté 308 665 € de légumes et 438 358 € en 2021 à la Ferme de l'Envol, qu'elle a ensuite revendu à ses associés-clients. Le chiffre d'affaires de Fermcoop en 2021 était de 430 222 € et l'objectif est d'atteindre 650 000 € en 2022, puis 1,4 million € en 2025.



La gouvernance de Fermcoop, en tant que SCIC, est équilibrée en 5 collèges représentant les principaux acteurs de la chaîne agroalimentaire, chacun d'eux étant doté d'un pouvoir de vote spécifique :

**Catégorie des associés « Producteurs » : 30%.** Cette catégorie d'associés regroupe les agriculteurs qui travaillent sur la Ferme de l'Envol.

**Catégorie des associés « Distributeurs et Transformateurs » : 30%.** Ces sociétaires sont directement intéressés par la production agroécologique de la ferme, ce sont les partenaires et clients de Fermcoop.

**Catégorie des associés « Entités publiques » : 20%.** Cette catégorie d'associés est constituée des personnes morales de droit public qui soutiennent le projet.

**Catégorie des associés « AMIS » : 10%.** Cette catégorie d'associés est constituée par les personnes qui souhaitent soutenir la création de fermes sur leur territoire et participer à la vie de ces fermes suite à sa mise en activité. Ces associés sont réunis par l'envie d'être acteurs dans la création de leurs propres moyens de production alimentaire, dans une logique d'alimentation saine, locale et de qualité.

**Catégorie des associés « Investisseurs » : 10%.** Cette catégorie d'associés est constituée des personnes qui assurent le support technique ou financier de la Fermcoop. Ils tiennent à soutenir le développement du projet, sans toutefois s'impliquer dans son fonctionnement.





# STRATÉGIE TERRITORIALE, LE PROGRAMME SESAME

Celui-ci vise à faire de cette agglomération un territoire pionnier de la transition agricole et alimentaire.

**Cœur d'Essonne agglomération**, avec ses 21 communes, coordonne le déploiement d'une multitude d'actions menées par 50 partenaires publics et privés regroupés au sein d'une inédite Alliance Agricole et Alimentaire.

Ce programme unique porte un nouveau modèle territorial de développement agricole et alimentaire.

Il s'articule autour de 3 objectifs :

- Mieux rémunérer les agriculteurs et créer de l'emploi.
- Permettre à tous les habitants, et notamment les enfants, de pouvoir s'alimenter en produits sains et de qualité, produits localement et en circuits courts.
- Protéger et régénérer le capital naturel, la biodiversité et les ressources.

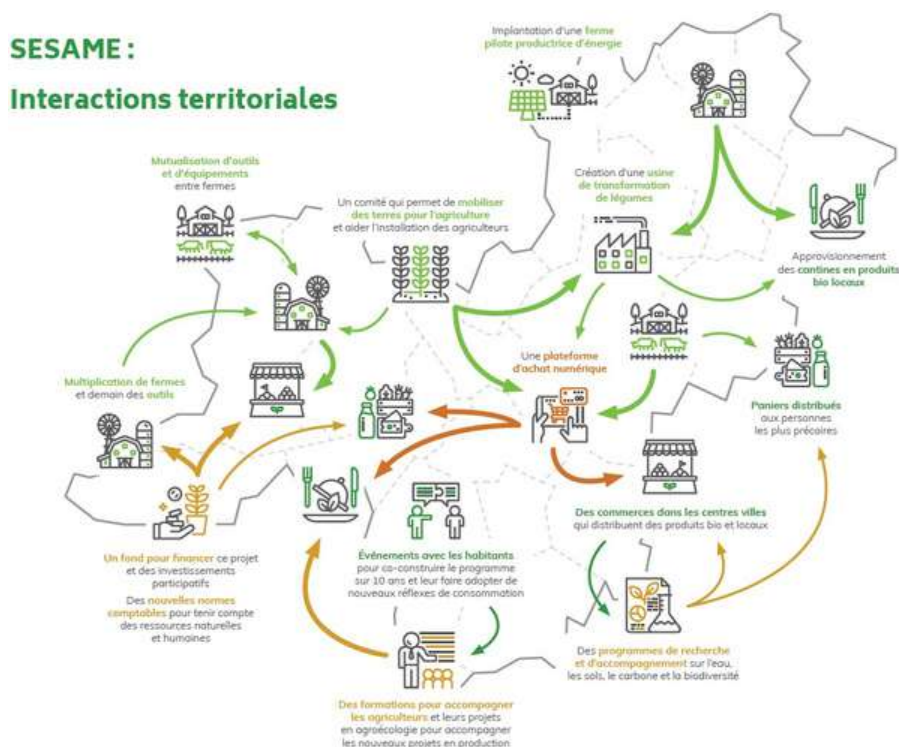
Sésame réunit ainsi tous les acteurs de la chaîne de valeurs avec des acteurs économiques, associatifs, universitaires, publics et les habitants à travers une forte dimension de mobilisation citoyenne à travers l'éducation et la promotion des changements des pratiques de consommation, et des initiatives citoyennes locales.

Sésame propose **une approche globale**

**"Du champ à l'assiette"** avec des actions opérationnelles dès le démarrage du Programme autour de 3 axes stratégiques :

- Amorcer et soutenir la transition des pratiques agricoles vers des modèles écologiques durables et des organisations sociales optimisées.
- Accompagner le changement de pratiques alimentaires pour tous.
- Activer les leviers indispensables au changement d'échelle d'une transition alimentaire et agricole à la hauteur des enjeux.

Le programme Sésame est lauréat du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA 3) depuis 2019 : Territoire d'Innovation et bénéficie à ce titre d'un financement important de l'Etat.

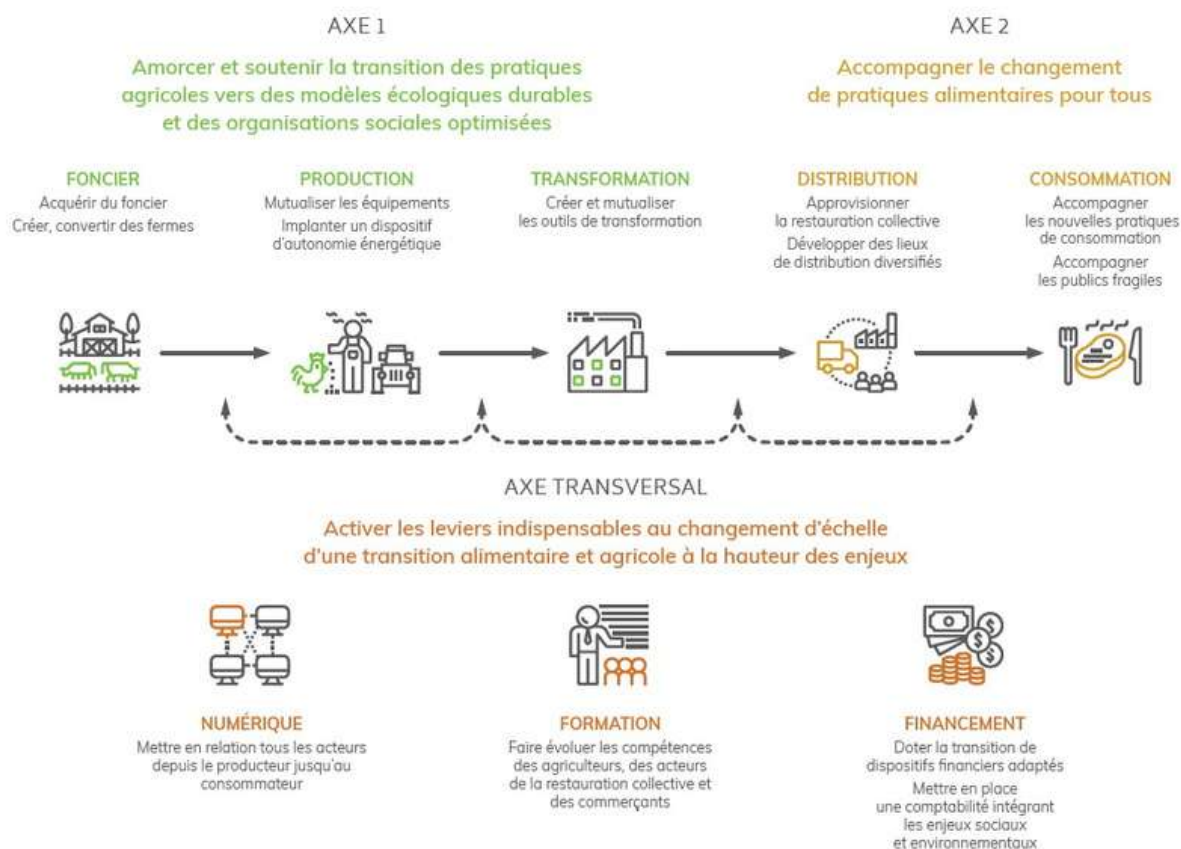


Il permet de répondre également à un enjeu majeur : Comment nourrir le territoire en bio local ?

En effet, si les consommateurs sont de plus en plus nombreux à souhaiter acheter des produits de qualité au juste prix et en circuits courts, de nombreuses opportunités et une réelle convergence d'intérêts sont venus renforcer cette ambition de programme agroécologique :

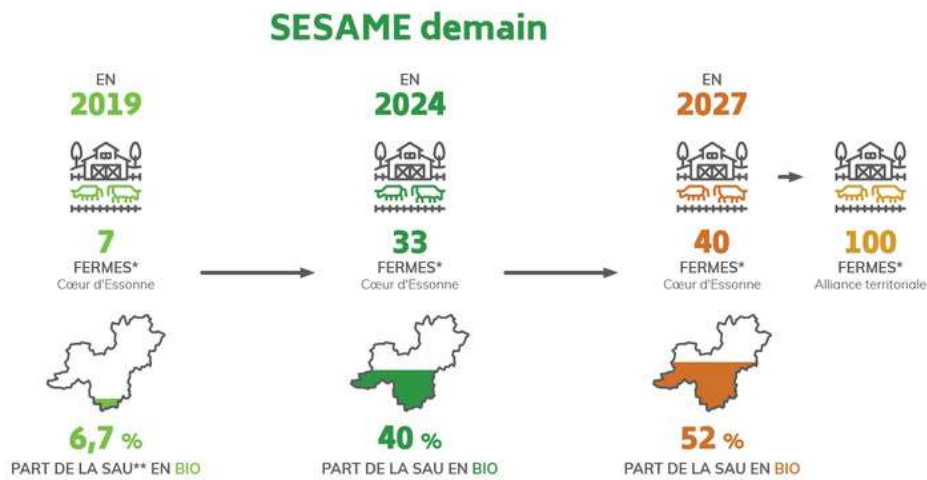
- **La loi Egalim** : 50% de produits bio dans les cantines scolaires en 2022.
- **La loi EGA** : 15% des SAU (Surface Agricole Utilisée) bio en 2022.
- Et la nécessité de **renouveler les actifs agricoles** : 40% des agriculteurs seront à la retraite en 2025.

## Du champ à l'assiette





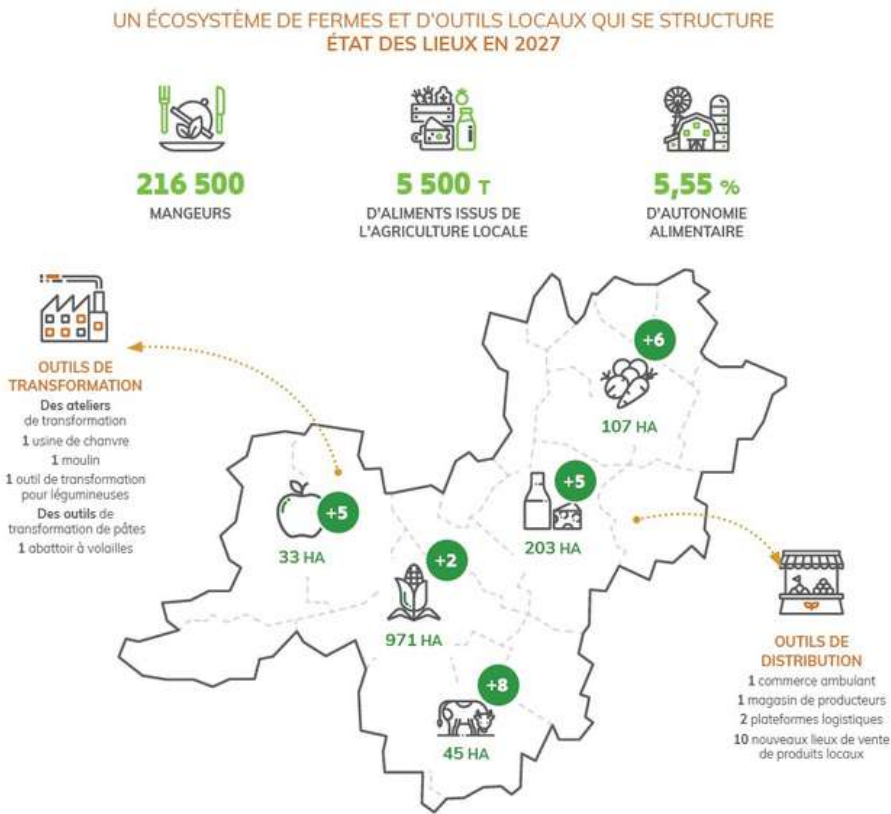
La dynamique engagée par Cœur d'Essonne se projette sur les dix prochaines années. Elle doit permettre la validation d'un modèle de territoire transposable et élargi aux alliances territoriales.



Il en découlera à l'horizon 2030 sur Cœur d'Essonne des résultats ambitieux :

Une dynamique agricole du territoire renforcée et renouvelée avec un objectif de 52% de la surface en bio et un réseau de 40 fermes, élargi à 100 fermes par le biais des alliances territoriales.

La production d'environ 10% de la consommation et 50% restauration collective des 203 000 habitants en produits bio locaux.



# LES PARTENAIRES DE FERMCOOP

## COLLÈGE DES PRODUCTEURS



Le collège des Producteurs est constitué par les producteurs et associés de la Ferme de l'Envol : Eric Chatelet, Anaïs Droit et Laurent Marbot, PDG de Fermcoop depuis mai 2022.

## COLLÈGE DES ENTITÉS PUBLIQUES & PILOTAGE DE PROJET



La Communauté de Communes du Val d'Essonne regroupe 21 communes et est notamment propriétaire d'une partie du foncier de la Ferme de l'Envol. Elle a rejoint le projet de Fermcoop en 2021.



Coeur d'Essonne Agglomération est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) regroupant 21 communes et 203.000 habitants, situé en Essonne. Initiatrice du projet de la Ferme de l'Envol (et propriétaire des terrains), elle pilote le programme Sésame de transition agricole et alimentaire, lauréat du Programme d'Investissement d'Avenir de l'Etat, Territoire d'Innovation Grande Ambition.



Fermes d'Avenir est une association de soutien au développement de l'agroécologie créée en 2013. Elle est une structure du Groupe SOS.

Sa mission est d'accélérer la transition agricole en France, en faisant pousser des fermes agroécologiques sur tout le territoire.

Sa vision est illustrée par la Fleur de l'Agroécologie : des fermes qui permettent de nourrir la population avec des aliments sains et qualitatifs (goût, maturité...), en préservant le capital naturel planétaire (eau, sols, climat, biodiversité...) et en garantissant une activité viable, vivable et résiliente pour les agriculteurs.



# COLLÈGE DE DISTRIBUTEURS & DE TRANSFORMATEURS



L'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (**AMAP**) de Longpont-sur-Orge (qui a permis l'installation d'Éric Châtelet) et l'**AMAP** de Vanves (qui a permis l'installation de Laurent Marbot) existent depuis plus de 10 ans. Elles rassemblent plus de 400 familles, qui

accompagnent et soutiennent Laurent et Eric dans leur installation en collectif sur la Ferme de l'Envol. **Le projet a également permis la création d'une nouvelle AMAP : l'AMAP du Blutin à Brétigny-sur-Orge.**

## SEPTIME

Le Septime est un **restaurant étoilé dont 100% des produits sont issus de l'agriculture biologique**. Julien Cohen et Bertrand Grébaut se sont associés il y a quelques années pour ouvrir ce restaurant. Bertrand est rapidement devenu le plus jeune chef étoilé français et son restaurant a été classé 30e meilleur restaurant au monde en 2018. En plus de l'amour de la gastronomie, B.Grebaut et J.Cohen sont également engagés dans une logique de qualité

de leurs produits qui sont à 100% issus de l'agriculture biologique. B.Grebaut et J.Cohen souhaitent disposer d'une ferme à proximité de leur restaurant du Septime afin de maîtriser davantage la provenance de leurs produits. Cette ferme serait également pour eux un espace de recherche et d'expérimentation en faisant pousser de nouvelles variétés de fruits et légumes.



Le Frenchie est un des restaurants créé par **Grégory Marchand, qui depuis 2019 est étoilé au guide Michelin**.

La qualité des produits est au centre de la cuisine de G.Marchand, qui a décidé de rejoindre l'équipe de Fermcoop dès 2019.



**Réseau de restaurants gastronomiques** basé sur l'insertion des **personnes en situation de handicap**. Édouard de Broglie a fait de l'insertion sociale la raison d'être de sa société. Il a ainsi développé une chaîne de restaurants au sein desquels le client est invité à dîner dans le noir absolu. Le personnel de ses restaurants compte

près de 80% de personnes en situation de handicap, la plupart étant aveugles ou malvoyantes. Au-delà de la question de l'insertion, Edouard a souhaité que ses restaurants répondent à une exigence environnementale et la majorité de ses produits sont issus de l'agriculture biologique.

## ALANCIENNE

Lancé en 2016, **Alancienne est un service de livraison à domicile**, disponible à Paris et sa petite couronne ainsi qu'à Lyon et sa périphérie et depuis quelques mois à Bordeaux. La plateforme propose des produits ultra-frais, locaux et en circuit court. Ils proviennent de fermes engagées en agroécologie, un mouvement qui œuvre chaque jour en faveur d'une agriculture durable et une alimentation des plus vertueuses. La livraison s'effectue en transport électrique, par des personnes engagées en CDD ou CDI. En contact direct avec ses producteurs, Alancienne encourage et s'investit dans un changement

En contact direct avec ses producteurs, Alancienne encourage et s'investit dans un changement profond des pratiques agricoles (notamment via la Ferme de l'Envol), pour tendre vers une agriculture la plus indépendante et respectueuse de l'environnement possible.

La start-up a été co-fondée par Paul Charlent, Directeur Délégué de la Ferme de l'Envol et ingénieur de formation (CentraleSupélec), mais aussi professeur intervenant et membre du jury du Campus Hectar, co-trésorier de la Communauté Ecotable, coproducteur du film « On a 20 ans pour changer le monde », et qui porte le projet d'une agriculture française agroécologique.

Avec également la contribution de Citoyens du Monde et SLJ Cohen.

# COLLÈGE DES INVESTISSEURS



Fonds dédiés à accélérer la transition écologique. Depuis sa création, le fonds de dotation a pour objet d'agir en faveur des femmes et des enfants dans le monde, en œuvrant à l'amélioration de leurs conditions de vie, sur les plans éducatifs, sociaux, sanitaires et culturels, notamment auprès des populations de Madagascar.

En 2015, les membres du Fonds de dotation Merci s'engagent pour la première fois en France en participant, aux côtés du réseau « Fermes d'Avenir » (groupe SOS), à la création de la première grande ferme agroécologique en Île-de-France : la Ferme de l'Envol.



Le Groupe SOS est un groupe associatif, leader de l'entrepreneuriat social en Europe. Il regroupe 650 associations, entreprises sociales et établissements, qui combattent, agissent et innovent au profit des personnes en situation de vulnérabilité, des générations futures et des territoires. Depuis sa création en 1984, lors des années sida, le Groupe SOS : combat toutes les

exclusions ; agit pour l'accès de toutes et tous à l'essentiel, en venant notamment en aide à des associations et entreprises pour sauvegarder leurs emplois et activités ; et innove face aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux. Non lucratif, sans actionnaire, le Groupe SOS et ses 22 000 personnes employées agissent en France et dans plus de 40 pays dans le monde.

Avec également la contribution de Cinq Neuf Six, Soltao, Lyre, Yundal, Logis2018 et Matthieu Dumas.

## GREEN TROTTER

**Société familiale** qui a notamment développé la Ferme du Perche, un bel exemple de ferme agroécologique en bio intensif, conçue avec l'appui de Jean-Martin Fortier.





## CONTACTEZ-NOUS

### Marion Enzer

Fermes d'Avenir

marion@fermesdavenir.org

06 48 14 81 19

fermesdavenir.org

### Karim Belckacem Benzema

Agence Look Sharp

alancienne@looksharp.fr

07 50 46 40 04

looksharp.fr

### Maria Lo Giudice

Cœur d'Essonne Agglomération

M.LOGIUDICE@coeuressonne.fr

06 10 41 30 42

coeuressonne.fr



ALANCienne

DANS LE NOIR ?

SEPTIME

SLJ COHEN

FRENCHIE



Mémé Gargotte

Groupe SOS

Blue Bees

LES ENFANTS CUISINENT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ASSEMBLÉE NATIONALE

ECOCERT

RESEAU DES B'INNOVATION

